DEFAITE

DE

M. H. FABRE.

INTRODUCTION.

Le 17 mars, 1873, le *Courrier du Canada* accueillait comme suit la candidature dans le comté de Québec de M. Hector Fabre, Rédacteur de l'*Evénement* :

Un Parti épuisé.

" Les libéraux ont frappé à vingt portes, demandant, sollicitant un opposant aux candidats conservateurs du comté de Québec. Partout il leur a été répondu : " Impossible, MM. Caron et Garneau " rencontrent le vœu des électeurs ; ils ont déjà " l'appui formel de la presque totalité du comté ! "

Pour surcroît de malheur, il fallait partir pour la capitale. La lutte fut considérée comme abandonnée. Mais le vote sur la motion Blake fit briller une lueur d'espoir aux yeux de l'opposition. Les grits d'Ontario, s'adressant aux démocrates de Québec, leur tinrent alors ce langage : " Notre programme " politique diffère du vôtre ; vous allez à Washing- " ton, nous allons à Londres ; mais nous nous enten- " dons sur un point : renverser le ministère. Si " vous voulez qu'on vous appuie ici, faites la lutte " au ministère dans le comté de Québec. " On eut beau représenter que les rangs du parti étaient épuisés de combattants, qu'on n'y comptait plus que quelques invalides, la plupart mortellement blessés : le grand chef MacKenzie fut inexorable. Les libéraux consternés se retirèrent pour tenir

conseil. La délibération fut longue, agitée. Enfin l'on décida, pour prouver de la bonne volonté, de faire un effort suprême, d'engager la lutte quand même. La victime choisie fut M. Hector Fabre de l'*Événement*, et M. Fournier fut dépêché d'Outaouais pour lui porter l'arrêt fatal.

M. Fabre a bien compris la position qu'on lui faisait. L'article par lequel il s'annonce a le ton contrit et humilié. Il se sent sacrifié à l'ambition d'autrui. " Je ne voulais pas, dit-il ; l'on m'y force ; " je subis la loi des autres." Noble dévouement tout de même, et digne d'un meilleur sort.

De fait, ça ne doit pas être amusant pour lui que de s'exposer au jugement des électeurs sous de pareilles circonstances. Quelques-uns d'entre eux pourraint bien interrompre son discours le plus sarcastique, et lui dire : " Pour quels motifs avez-vous " autrefois été conservateur ? " Il faudra bien leur répondre. Puis un autre lui demandera peut-être : " Quelles raisons vous firent ensuite passer au " libéralisme ? " Puis un troisième : " Pourquoi " êtes-vous redevenu conservateur pendant plu- " sieurs mois ? " Puis un quatrième : " Etes- " vous encore annexionniste ? " Puis un cinquième : " Qu'entendez - vous par ce mot PARTI " NATIONAL ; auquel vous dites appartenir aujour- " d'hui ? " On ajoutera peut-être : " Que pensez- " vous du clergé canadien ? Croyez-vous à la vertu " des Dames canadiennes ? " Donner une réponse satisfaisante à toutes ces questions, prouver que ce sont les partis qui ont changé autour de lui, pendant que lui seul demeurait invariable et fidèle aux principes, démontrer qu'il a toujours eu et qu'il aura toujours le plus grand respect pour nos prêtres, qu'il n'a jamais badiné avec la réputation des femmes canadiennes, voilà la première partie de la tâche de notre confrère. Nous lui savons beaucoup d'esprit ; mais combien d'électeurs en ont autant et

plus que lui? La position sera embarrassante, surtout en face d'un adversaire auquel on n'a rien à reprocher.

Nonobstant, nous avouons la grandeur de son dévouement. Il sait, nous savons aussi qu'il se sacrifie pour plaire à la Province d'Ontario ; qu'il est offert en holocauste aux ennemis des amis sincères et fidèles de notre population bas-canadienne. Mais que voulez-vous? *Sic voluerunt dii.* Il y a de ces fatalités.

Que notre confrère veuille bien accepter nos condoléances."

Comme le *Courrier* l'avait prévu, M. Fabre subit une sanglante défaite. Sur 2210 voix, il n'en réunit que 742. M. Caron fut ainsi élu par une majorité de 726 voix.

La réprobation était donc bien explicite. Au lieu d'accepter le verdict populaire comme une leçon pour lui dans l'avenir, ou au moins de le respecter comme l'expression libre du vœu des électeurs, M. Fabre, dans le but d'expliquer sa défaite (comme s'il y avait besoin d'expliquer une pareille défaite), entreprit une œuvre d'injures et de calomnies à l'adresse des prêtres et des laïques. Pendant plusieurs jours les colonnes de l'*Evénement* furent gonflées de basses attaques contre des personnes respectables et respectées. A l'entendre, l'honnêteté et le désintéressement avaient déserté le reste du monde, pour se réfugier dans le bureau de l'organe national.

Le *Courrier*, dans de vigoureux articles, prit en mains la défense de la vérité. L'insulteur de prêtres, confondu, atterré, fut incapable de répliquer. Toutefois, pour donner libre cours

à sa colère et à sa haine, il réunit ses sales diatribes en pamphlets. M. Fabre ayant choisi le genre pamphlétaire pour répandre ses écrits diffamatoires dans le comté de Québec, nous le rencontrons sur ce terrain en reproduisant quelques uns des articles du *Courrier du Canada.*

M. Fabre n'a pas nié la vérité des faits allégués par le *Courrier*, car mieux que tout autre il connaissait la preuve écrasante qui l'attendait.

Comté de Québec, 1873.

PLUSIEURS ÉLECTEURS.

TRIOMPHE DU PARTI CONSERVATEUR.

Le comté de Québec, après mûre délibération, a prononcé son verdict. Il a proclamé les principes conservateurs à l'écrasante majorité de 1468 voix contre 742. Nous n'attendions pas moins de ce beau comté qui a déjà élu les Nelson et les Chauveau.

Les anciens avaient l'habitude d'attacher le vaincu au char du vainqueur, et de l'accabler d'outrages. Lors des dernières élections, l'*Evénement* voulant imiter leur exemple, et croyant sans doute cela de bon goût, prodigua le sarcasme et l'injure à tous ses adversaires défaits.

Nous n'imiterons pas notre confrère et nous n'insulterons pas à sa défaite. Chaque paroisse du comté a repoussé sa candidature avec énergie : cela nous suffit. Qu'il fasse maintenant ser réflexions sur lui-même. Pour nous, nous

voyons en lui la candidat des grits d'Ontario, de nos adversaires acharnés ; c'est comme tel que nous l'avons combattu, c'est encore à ce point de vue que nous apprécierons notre victoire.

M. Fabre s'est offert au comté de Québec sous les plus heureux auspices pour le parti national. Il avait pour adversaire un homme au début de la carrière, qui n'avait pas encore eu l'occasion de se signaler dans les grandes luttes. Il combattait un débutant, lui, le journaliste expérimenté, spirituel, infatigable, presque le drapeau de la mirabolante école nationale de rouge origine. Sur sa tête reposaient les lauriers conquis dans plusieurs comtés.

A sa personne s'attachait le prestige immense de nombreuses victoires. Tous les dévoués partisans de ce grand parti qui retarde volontairement son ascension au pouvoir, s'élancèrent à sa suite, pour transporter d'admiration par leur éloquence les paisibles citoyens du comté. Quelle glorieuse phalange, encore toute ardente d'enthousiasme, à la suite d'une prétendue victoire à Québec-Est ! Et M. Caron, lui, n'avait pour amis, que des " nullités, des ignorants, des " ennuyeux à faire dormir debout." L'un des coryphées de M. Fabre avait même eu la désolation " de vaincre sans gloire, parcequ'il avait triomphé sans péril."

La position était donc admirable de force pour M. Fabre. Pourquoi alors a-t-il perdu ce trop facile combat ?

C'est parce que les électeurs ont compris que le parti conservateur est l'ami, le promoteur de

toutes les grandes entreprises nationales, tandis que les démocrates jouent le rôle d'éteignoirs. Parce vote presqu'unanime, le comté de Québec a condamné l'alliance des nationaux avec les satellites de Brown. Il a protesté contre la politique mesquine et fanatique de M. McKenzie et consorts. Il a déclaré qu'il ne consentira pas à ce que la majorité de notre Province soit dominée par une majorité hostile et aggressive d'Ontario. Le parti conservateur, qui s'est formé sous Sir Lafontaine, a continué son œuvre sous Sir Cartier. C'est lui et lui seul qui a pu faire respecter nos droits sous l'union. C'est aussi lui qui nous conservera notre part de prérogatives sous la confédération. Voilà encore ce qu'a affirmé la dernière élection.

On ne peut le nier : la question ministérielle a été franchement posée aux électeurs. On leur a demandé si les nationaux devaient monter au pouvoir, ou les conservateurs y demeurer. Leur réponse est formelle. Elle aura un immense retentissement, surtout à l'époque des violentes attaques auxquelles le gouvernement est en butte. Les *grits* et les nationaux, frappés dans l'un de leurs chefs, en éprouveront du découragement, pendant que les conservateurs, forts de cette approbation, ressentiront un nouveau courage pour travailler aux véritables intérêts du pays. Les quelques victoires récentes du parti national ne seront que passagères, car la Province de Québec est encore conservatrice. Elle va bientôt comprendre plus que jamais que c'est sous le drapeau conservateur qu'elle doit se rallier, serrer ses rangs, et dans une union

forte et durable lutter hardiment dans la voie du progrès, et résister à toute aggression injuste.

Nous ne pouvons terminer cette article sans exprimer un regret sur la conduite de l'*Evénement* dans cette dernière lutte. Presque tous ses comptes-rendus des assemblées fourmillaient d'erreurs,et dénaturaient complètement les faits. Il n'y a pourtant rien à gagner, en définitive, à ne pas dire la vérité. De pareils stratagèmes enlèvent à la presse son importance, et la rendent même méprisable. Il nous semble de plus qu'il faut bien peu respecter ses lecteurs, pour les tromper ainsi. Au point de vue moral, nous rappellerons à notre confrère que le huitième commandement de Dieu s'applique aussi à la parole écrite.

—

INQUALIFIABLE OUTRAGE.

—

L'*Evénement* d'hier ne nous est parvenu que ce matin. Il contient dans un long article—à continuer—les injures le plus odieuses à l'adresse de M. le Grand-Vicaire Cazeau, administrateur du Diocèse, à messieurs les curés du comté de Québec, au Révérend A. Racine, et aux électeurs du comté de Québec. Les sermons y sont traités " d'artificieux et violents " ; les prêtres y sont peints comme des Tartuffes ; M. le Grand-Vicaire Cazeau y est représenté comme encourageant des intrigues et MALHEUREUSEMENT POUR L'HONNEUR DU DIOCESE, REMPLISSANT LES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR. " Quant aux électeurs, ils ne sont plus que de

lâches vendus. C'est l'un des écrits les plus violents, les plus fanatiques qui aient jamais souillé la presse canadienne. Les communards de Paris n'auraient pas mieux trouvé.

C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous enrégistrons ces faits. Nous avons la conviction que les dignes prêtres, attaqués si brutalement, dédaigneront ces injures. Leur caractère sacré ne peut en être affecté. Ces outrages demeureront comme le stigmate indélibile de l'odieux écrivain qui les a enfantés.

Quant à nous, il devient de notre devoir de flétrir et confondre le mensonge.

COMTÉ DE QUEBEC.

Voici quel était l'état de la votation, mercredi soir, à la clôture des polls :

	Caron	*Fabre*
Bergerville....................	103	14
Wolfe's Cove....................	53	5
Sharple's Cove..................	124	4
St Félix Cap Rouge......	61	12
Ste Foye............................	121	31
Valcantier........................	131	49
Charlesbourg	180	157
Lac Beauport....................	30	10
Saint Ambroise.	211	152
Ancienne Lorette............	144	137
Beauport............................	249	164
Stoneham,........................	51	7
	1468	742
Maj. pour M. Caron,...	726	

BLESSÉ A MORT.

" *Que voulez-vous faire contre le courant,*
" *et comment résister au candidat populaire ?*
" Le *National* du 24 mars 1872.

Parmi les cris furieux de la pauvre victime immolée à l'ambition des grits, et à sa propre ambition, nous avons distingués des outrages aux ministres de Dieu, des calomnies de toutes sortes. Quand s'est levé le brillant soleil de sa candidature, tout lui souriait pourtant sur la terre *nationale.* La vive lumière que répandait son char triomphal avait éclairé le comté le plus pur, le plus intelligent, le plus dévoué à la patrie. Sous un feu aussi ardent, l'étoile de MM. Caron et Garneau avait bientôt pali. Avec elle avait disparu " l'armée des officiels et des ventrus " Sur le champ de bataille, l'on ne voyait plus que " la jeunesse intelligente, instruite " trépignante d'ardeur, et déjà couronnée de verts lauriers. Quel beau jour de triomphe ! Quel écrasement pour l'ennemi ! Pas une voix discordante ! Toutes les poitrines canadiennes entonnant en chœur l'hymne de la victoire, proclamant dans une commune ivresse le triomphe de l'homme aux principes immuables. Oh ! son frère, le *National,* te souviens-tu de ton allégresse ? Tu étais bien beau dans ton délire. De ta voix " importante, pleine de relief, " tu chantas aussi " l'ère nouvelle de la brillante phalange. "

Mais ô néant des choses humaines ! tant de gloire devait-elle s'effacer en un jour ! Le grand des grands, l'illustre des illustres, le national

des *nationaux* puisqu'il faut tout dire, n'était-il monté sur un trône aussi élevé que pour en descendre plus rapidement ? Fortune, tyran aveugle et impitoyable, me dirais-tu pourquoi tu frappes ainsi le plus chéri, le plus choyé, le plus immaculé ? Quelle chûte ! quelle catastrophe ! A cet aspect, une immense consternation se répandit chez toute la fière tribu, puis un long cri de douleur se fit entendre. De montagnes en montagnes, l'écho le reporta jusqu'aux derniers confins du royaume *gritiste*. Puis il se passa une scène de confusion horrible. Le nouveau soleil, possédant trop de feux, s'était consumé lui-même au milieu de sa course. Dans la profonde obscurité qui s'en suivit, les amis ne se connaissant plus, se prirent pour des ennemis, s'appelèrent des traîtres, engagèrent une lutte fratricide. Pendant cet intervalle, l'*homme tombé* recouvra un peu ses sens. Mais encore tout étourdi par la violence de sa chûte, ne sachant que faire pour venger sa honte, il se prit à lancer de tous côtés la boue dont ses mains étaient pleines. Puis d'une voix rauque, il se mit à crier des injures, à déverser sur tous ceux qui l'environanient le fiel dont son cœur était plein. Voyons sa rage; écoutons les élucubrations de son cerveau en délire.

II.

Il raconte d'abord sa première splendeur. " La journée de dimanche nous fut extrême-" ment favorable. On peut dire que le comté " fut emporté d'assaut. A Beauport, par exem-

" ple, où le parti conservateur avait toujours " régné en maître, M. Fabre obtint un succès " complet, si complet que les agents ministériels " s'en retournèrent décontenancés, atterés. A- " joutons que cet éclatant avantage était rem- " porté aussitôt après un sermon à la fois *artifi-* " *cieux et violent*, dans lequel on disait qu'il y a " des gens que sont plutôt des girouettes que " des hommes. M. Tremblay est un homme " d'un incontestable talent, qui parle avec une " énergie extraordinaire en même temps qu'a- " vec une mauvaise foi profonde, et dont la " parole serait irrésistible, si son caractère était " au niveau de son éloqence, si ses paroissiens " ne savaient qu'il ne recule devant aucune " injustice pour satisfaire sa passion, et contenter " sa rancune.

Arrêtons nous un instant. Ceci nous rappelle l'histoire du bonnet d'âne qui est lancé en l'air, et que vingt imbéciles accourent réclamer. M. Fabre, qui vous a autorisé à prendre pour vous ce qualificatif de girouette ? Ne peut-on plus parler de girouettes sans vous insulter ? Seriez-vous comme le coupable qui croit toujours que l'on fait allusion à son crime ?

Puis si vous tenez absolument à être la girouette en question, si vous persistez à vous croire offensé, veuillez vous rappeler qu'il y a un tribunal supérieur auquel votre qualité de catholique vous oblige de vous adresser. Vous n'avez pas jurisdiction pour vous établir juge de vos supérieurs ecclésiastiques, et traîner ainsi de vénérables personnes au banc de l'opinion publique que vous trompez audacieusement.

M. Fabre toutes les injures que vous dites à M. le curé Tremblay ne font tort qu'à vous-même, et n'empêcheront pas les paroissiens de Beauport d'entourer de leur respect et de leur amour leur digne et vénérable curé.

Les immenses services qu'il a rendus à la paroisse qu'il dirige depuis de longues années sont trop nombreux et trop bien connus, la reconnaissance que lui témoignent ses ouailles est trop profonde, pour que vos sales élucubrations aient le moindre écho dans les cœurs. Faites et dites tout ce que vous voudrez, vous n'en resterez pas moins un manant, un insulteur, et le Révérend M. Tremblay un vénéré Pasteur.

Mais nous n'en sommes qu'au début. Poursuivons : " En même tenps, on réunissait tous " les curés du comté à l'Ancienne Lorette, à " l'occasion de la fête du curé de cette paroisse. " Il y avait grand'messe à l'église et grand " dîner au presbytère. M. le Grand Vicaire " Cazeau qui, malheureusement pour l'honneur " du diocèse, l'administre en l'absence du pré- " lat éminent et sage qui a déclaré en montant " sur le trône archiépiscopal que le clergé ne " dévait pas intervenir dans les lutte politiques, " assistait à la réunion, et l'avait sans doute " préparée. De nos pieux ennemis, il ne man- " quait guère que M. l'abbé Racine, qui s'était " employé fort activement avant et depuis à " préjuger ses confrères contre nous. Les deux " candidats, MM. Caron et Garneau, devaient être " invités à diner aussitôt après les discours pro- " noncés, mais ce plan fut dérangé par notre " apparition. "

Tout ceci est un tissu de mensonges. Chaque année, les amis du doyen des prêtres du comté, se réunissent chez lui, le jour de sa fête. Dans la réunion de cette année, pas plus que dans les précédentes, il n'y avait de but politique. M. Fabre prétendrait-il avoir droit de décider quand les prêtres peuvent se réunir? Quelle outrecuidance! vouloir dicter la loi à un corps éminent et vénérable, chargé d'une mission divine, insulter au représentant de notre archevêque, à celui qui a été jugé digne de le remplacer en son absence! Il ose, après cela, le sceptique hypocrite, feindre du respect pour notre Archevêque. Peut-til oublier que c'est ce vénérable prélat qui a chargé M. le Grand-Vicaire Cazeau de l'administration du Diocèse? En accusant ce dernier, ne songe-t-il pas qu'il flétrit le choix de celui qu'il fait semblant de louer?

Quant à cette prétendue invitation à dîner, nous la nions positivement. Elle n'existe que dans l'estomac affamé et le cerveau chimérique de l'illustre *Sancho* politique.

Parlant de la 2e circulaire de messieurs les curés du comté, M. Fabre dit : " Elle ne pro-" duisit pas sur l'esprit des électeurs, l'effet " qu'on en attendait. LA RUSE ÉTAIT TROP " GROSSIÈRE ET LE MENSONGE TROP PALPABLE. " Tout le monde en a été révolté, et les parois-" siens, virent que ce jour là *ils avaient à rougir* " *de leurs curés.* La population anglaise a baisé " avec respect la main qui frappait en notre per-" sonne l'*indépendance d'esprit* (*sic*)."

Pour le coup, vous montrez de l'indépendan-

ce d'esprit et de cœur aussi. Mais c'est une indépendance dévergondée, qui se rit et se moque de la vérité, du respect aux autorités religieuses, de la politesse, de tout en un mot. Vous êtes indépendant des hommes et des principes. Mais alors ne soyez pas fâché que les hommes et les principes soient indépendants de vous,—et ils le sont comme vous l'avez appris par une rude expérience.

Tout l'article en question est parsemé d'injures de ce genre à l'adresse de notre clergé, composé de " *prêtres égarés, innocents, complices,* " *etc., etc., etc.* "

Sous l'étreinte de la rage, M. Fabre—malheureusement pour l'honneur de la presse française, notre confrère—n'a pu contenir les sentiments de haine dont son cœur déborde. Mais nous avons hâte de détourner les regards de ce triste tableau.

Voyons maintenant comment le *purissime* a conduit cette grande lutte, qui lui fait tant d'honneur. Donnons la parole à ce spituel écrivain : " *Nos* amis de cette province seuls " avec cette générosité *si souvent mise à contri*" *bution,* ont fait pour notre candidature des " sacrifices pécuniaires." Qu'est-ce à dire ? Pourquoi ces sommes ? Vouliez-vous acheter les voix ?

Et ces comtés où les vôtres ont triomphé, les auriez-vous par hasard obtenus par la corruption ?

Mais citons encore ; cela devient intéressant : " Tandis que ceci se passait dans le camp enne" mi, voici dans quelle situation nous nous

“ trouvions dans le nôtre. Nos ressources “ étaient épuisées: il ne nous restait plus de “ munitions pour la bataille.”

Pouf! vous y avez été trop vite. Vos amis étaient trop altérés. C'est donc une bataille d'écus que vous vouliez faire!

“ Les seuls qui auraient pu nous aider à la “ veille de la bataille, nos alliés (nés) d'Ontario, “ étaient indifférents.” Ah! les *reîtres* ils sont toujours de même quand il s'agit de vos intérêts. Fiez-vous à eux maintenant.

“ Le mardi après-midi, nos amis qui devaient “ agir pour nous dans les différentes paroisse “ et que nous n'avions pu, *comme il aurait été* “ *utile*, y envoyer plutôt, afin de ménager *le* “ *peu de ressources* qui nous restait, partirent “ pour leur destination pleins d'espoir et de “ courage, mais *à peu près dépourvus* DU RESTE “ (Oh! oui, c'est bien vrai!) Pendant que nos “ adversaires (pourvus de tout le reste) jetaient “ $8,000 dans le comté, nous y répandions TROIS “ OU QUATRE CENT PIASTRES.”

C'est déjà payer bien trop cher une éclatante défaite. Nous ne croyons pas que jamais journaliste *candidat* ait commis la sottise, ait eu l'impudence de ce vanter de pareils exploits. Acheter des votes est inique; mais crier du haut des toits qu'on s'est rendu coupable de ce méfait, et ce, uniquement par orgueil, pour tenter de couvrir une défaite irrévocable, c'est du scepticisme d'un genre *pignouf*.

Puisque M. Fabre admet qu'il a engagé cette bataille avec des écus, et qu'il a manqué de munitions, nous ne pouvons que le comparer

aux vierges folles qui n'avaient pas mis assez d'huile dans leur lampe.

Une troisième cause que M. Fabre assigne à la perte de son élection, est l'impopularité de sa populaire candidature. En effet il nous donne la liste des citoyens les plus respectables et les plus influents qui ont travaillé contre lui. Il reproche à quelques-uns de ne s'être pas servi de leur influence, pour lui assurer des partisans. Nous nous rappelons pourtant qu'aux dernières élections, il considérait comme un crime le fait d'un citoyen de s'être servi de son prestige pour aider une candidature.

Mais il est un cas particulier que nous ne pouvons passer sous silence. " On sera peut " être curieux, dit-il, de de savoir le rôle qu'a " joué dans toute cette affaire, M. J. G. Ross, " pour lequel nous avons tant risqué l'été der- " nier. Il s'est croisé les bras, il a serré la clef " de sa caisse, et a laissé écraser sous ses yeux " celui qui avait servi sa cause avec un dévoue- " ment absolu. Il a refusé d'acquitter une dette " de reconnaissance et d'honneur, et regardé " froidement périr celui qui s'était exposé pour " lui au plus grand des périls que puisse braver " un homme public et un journaliste, celui de " perdre la sympathie de ses compatriotes ".

M. Fabre a eu bien tort de toucher cette corde délicate. Qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même de la sévère leçon qu'il va recevoir. La question religieuse et nationale avait été soulevée lors de l'élection en question. En cette circonstance, M. Fabre, le seul des journalistes français de cette ville, a déserté le drapeau de la religion

et de l'origine de ses pères. Il a passé armes et bagages à l'ennemi. Etait-ce une bataille d'écus qui se faisait en son cœur ? Et aujourd'hui il ose demander le prix de sa trahison ! Puis, il est étonné que les anglais, avec leurs vues pratiques, n'aient pour lui que du mépris. Eux travaillaient pour leur propre cause, cela se comprend. Mais M. Fabre pouvait-il en honneur s'allier à eux quand des fanatiques avaient déclaré que l'objection à notre candidat était sa qualité de français et catholique ? Nos adversaires d'alors ont accueilli M. Fabre, parce qu'il servait leur cause ; mais en même temps ils l'appréciaient à sa valeur. Leur opinion n'a pas changé depuis.

Maintenant parlerons-nous de toutes les vantardises renfermées dans les 20 colonnes que nous avons sous les yeux ? Du commencement à la fin on n'y voit que popularité immense du candidat Fabre, admiration des électeurs pour sa personne, vénération pour ses qualités brillantes. Combinez cela maintenant avec 700 sur 2,200 voix. " C'est que, dit-il, le peuple " reconnaissait en nous *un des siens*, une nature " de démocrate, qui à travers toutes les circons- " tances est restée *fidèle à ses instincts.*" Puis il il ajoute : " Commençons notre revue par Beau- " port." Est-ce " l'instinct " qui le mène là ? C'est la première fois de notre vie que nous entendons un homme se vanter d'être fidèle à ses instincts. L'animal se conduit par l'instinct, l'homme par la raison. Nous n'insistons pas sur ce point, il doit y avoir faute typographique.

Le temps et l'espace nous pressent. Nos lec-

teurs conçoivent qu'il nous faut abréger. En résumé, suivant *l'homme tombé* tous ceux qui sont contre lui, sont vendus ; et ceux qui sont pour lui ? eh ! bien, il les a achetés avec quelques cents piastres. Total=défaite.

Le mot de la fin est charmant. Tout est bien qui finit bien. " Enfin, lorsque tout le monde a " été de retour, à l'aspect rayonnant de confian- " ce et d'espoir, on aurait cru que nous " venions de remporter une victoire, et que ce " n'est pas nous qui avions été battu mais M. " Caron. "

C'est cela, imaginez-vous le. Vous avez commencé par un rêve, vous pouvez bien finir de même. Rêvez, confrère, puisque ça vous fait du bien. Mais prenez garde d'écrire des articles dignes d'un somnambule, et gare aux cauchemars !

LA DÉFAITE DE M. FABRE.

L'Élection du Comté de Québec ayant retardé, affaibli même, l'espoir caressé depuis longtemps par le parti national de renverser le gouvernement, la colère de ces braves amis du peuple ne connaît plus de bornes. Ils se livrent sur tous les tons de la gamme à des chants de rage, à des hymnes de deuil et de douleur. L'*Événement*, qui a connu des jours meilleurs, est devenu *le réceptacle* de toutes les pauvretés d'esprit des grands littérateurs de l'école libérale. On y distingue toutes les tendances, on y reconnaît toutes les passions mauvaises qui ont attiré sur l'ancien parti rouge le

dédain populaire, et qui feront de son rejeton mal confirmé, le parti national, un exemple à jamais mémorable de ce que peuvent la maladresse, l'imprévoyance et la mauvaise foi de tous ces hommes d'Etat en herbes qui attendent en vain, depuis tant d'années, l'entrée de la terre promise.

Cette élection a prouvé deux choses : d'abord que le parti conservateur pouvait quand il le voulait rencontrer avantageusement son adversaire sur le hustings; en second lieu elle a établi la faiblesse désolante des chefs qui conduisent ou prétendent conduire les affaires *Nationales*. Depuis longtemps habitués à la victoire, un grand nombre de conservateurs avaient oublié leurs devoirs en temps d'élection. Voyant le succès couronner les luttes du parti ils se tenaient silencieusement à l'écart. Les surprises causées par quelques élections du district de Québec, l'été dernier, ont réveillé subitement leur énergie. Ils sont accourus autour du drapeau attaqué, et le résultat a été ce qu'il devait être, ce qu'il sera chaque fois qu'ils réuniront ensemble toutes leurs forces : une victoire éclatante.

Jamais une lutte ne s'était présentée sous des circonstances aussi favorables au parti national. Après le grand succès de Québec-Est, trois semaines à peine après cette lutte, que ne pouvait-on pas faire dans un Comté voisin ? Quelle veine à exploiter ! Quelles perspectives de victoire et de triomphe ! Eh bien le parti national a perdu tout cela, d'abord à cause du peu de confiance qu'il inspire aux gens de bien, ensuite en commettant une lourde faute presque au

début. Apôtre douteux de la pureté et de la franchise électorale, il a travaillé à corrompre les électeurs ; défenseur prétendu du clergé, il s'est moqué ouvertement de ses remontrances. Et quand la condamnation est venue tomber sur sa tête coupable, au lieu de dire son *meâ culpâ*, il a lancé, par la voix de l'*Événement*, une malédiction sur tous les presbytères du Comté et jusque sur l'Archevêché. Abandonnant subitement le rôle hypocrite qu'il jouait depuis quelque temps, et qui n'avait réussi à tromper personne, le pauvre parti est redevenu ce qu'il était autrefois, aux plus mauvais jours de l'Enfant terrible et des adeptes plus ou moins décrépits de l'*Avenir*.

Un certain nombre d'électeurs peu défiants, trompés par des déclarations spécieuses, par une espèce de conversion, sincère en apparence, mais sans contrition, s'étaient ralliés au char de ces Vengeurs de la morale et de la vertu. Ils voient maintenant quelle confiance il fallait reposer dans cette prétendue transformation et jusqu'à quel point on a abusé de leur bonne foi pour les entraîner dans cette armée *de vrais patriotes* qui ont renié leurs amis et leurs couleurs pour arriver au pouvoir, et qui en sont encore si loin.

II

Le Comté de Québec qui a élu, il y a six mois, l'Honorable M. Chauveau par une majorité de 1200 voix, contre un National, M. Hearn, et qui vient de repousser glorieusement la candidatu-

re de M. Fabre, par 726 voix de majorité, n'a plus de droit à l'estime de ces rénovateurs méconnus. Cela se conçoit bien du reste. Heureusement que c'est probablement le malheur que le comté oubliera le plus vite et dont il se consolera le plus tôt. Que le parti national se rappelle, s'il l'a oublié, que les électeurs indédépendants du Comté de Québec n'ont jamais recherché son alliance. Ce ne sont pas eux qui ont demandé à M. Fabre de poser sa candidature au milieu d'eux. Une minorité infime dont ce dernier a été la dupe a voulu l'exploiter, et M. Fabre, avec la candeur qu'on lui connaît, s'y est laissé prendre. Il l'avoue lui-même avec une grande ingénuité. Il était convaincu qu'il ne serait pas élu, mais ses amis ont réussi à calmer ses craintes et il a consenti à marcher avec eux. Tous, depuis le premier jusqu'au dernier, comptaient plus sur la surprise et l'entraînement des électeurs, que sur un vote librement et mûrement donné. Le succès facile de M. Pelletier leur avait tourné la tête. Ils voyaient déjà le Comté de Québec acclamer leur candidat en triomphateur et déposer sur sa tête la couronne réservée au vainqueur. Quel beau rêve et combien le réveil a dû être douloureux !

Le ban et l'arrière-ban du parti s'étaient donné rendez-vous dans toutes les paroisses du comté. Tous ceux qui pouvaient rendre quelque service avaient reçu ordre d'accourir et ils étaient accourus des quatre coins du District et même des Districts voisins. Ca devait être très gai; on s'en allait à un triomphe. Avec le concours d'amis aussi précieux, et aussi éloquents sur-

tout, il n'y avait plus de doute quant au succès. Aussi M. Fabre engageait-il ses amis à parier sur 300 voix de majorité, au moins. Il ne leur reste, les malheureux, qu'à payer, car le candidat vaincu leur a appris que sa conscience et sa bourse avaient été emportées dans la débâcle, et qu'il ne pouvait que verser des larmes d'attendrissement sur tant de dévouement et de générosité.

Nous ne pousserons pas la condescendance jusqu'à apprécier le mérite particulier de chacun de ceux qui allaient expliquer aux électeurs les changements de couleur de M. Fabre. Il y aurait cependant un beau chapitre à faire sur ce sujet. Mais, vainqueurs, nous ne voulons pas abuser de la victoire et nous ménagerons nos adversaires. Nous ne parlerons donc ni de la science profonde de M. L. B. Caron, ni des allures très démocratiques de M. L. H. Fréchette, ni de la candeur de M. F. Lemieux, ni de la verve de M. Lavergne, ni du ton solennel et dogmatitique de M. M. A. Hearn. Tous ces messieurs ont reçu il y a quelques jours des mains libérales de l'*Événement*, dans lequel ils s'encensent tour-à-tour, un diplôme d'orateur-modèle. Il est entendu maintenant, dans un certain cercle, que ce sont des adversaires redoutables sur un husting, et qu'il n'y a personne dans le parti conservateur pour oser les rencontrer.

Comment se fait-il donc qu'avec une si belle cause, entouré de tous ces foudres d'éloquence, M. Fabre n'ait pu réussir à rallier à sa suite la majorité des Electeurs. Comment se fait-il que

ces Démosthènes, dont les réponses faisaient rentrer sous terre leurs adversaires, et électrisaient les assemblées, n'aient pas mieux convaincu le peuple de l'excellence de leurs doctrines ? Comment les transports de la foule à la vue de tous ces grands patriotes ont-ils pu se changer sitôt en froideur et en dédain ? Comment tous ces *charmeurs* ont-ils été trompés ainsi dans leurs calculs ? Ils étaient là dix, douze, pérorant tous les deux ou trois jours dans chaqueparoisse du Comté ; les électeurs pleuraient de joie rien qu'à les voir ; leurs adversaires fuyaient tremblants devant eux, ou se jetaient à genoux pour leur demander grâce ; et quand tous ces Messieurs du bon parti de M. Fabre avaient fini de parler, les électeurs, éclairés, avertis, instruits, s'en allaient, en masse, voter pour le parti conservateur. . . . quel succès ! . . . . .

Sans doute il ne faut pas être trop sévère à l'égard des vaincus. L'antiquité d'ailleurs nous fournit plusieurs exemples de personnes très respectables qui se sont trouvées dans le même cas. Ainsi Cicéron ne sauvait pas toujours ses clients. Cela est parfaitement vrai, me répondez-vous, mais ici ils étaient une douzaine de Cicérons ; ils n'épargnaient ni les appels au patriotisme, ni les imprécations contre les places et la dépense, ni leurs expressions d'amour pour le peuple et leur ambition de le servir ! et cependant avec toute cette belle marchandise, avec tous ces grands moyens, en plein XIX siècle, à deux pas d'une capitale Provinciale, tous ces Cicérons ont perdu leur cause et leur client !

O Confédération ce sont là de tes coups !

III.

Parmi ces officieux du parti national qui tentaient la conquête des électeurs, brillaient entre tous deux professeurs de droit de l'Université Laval, MM. Langelier et Turcotte. Nous ne dirons rien du premier, sinon que ces discours ont eu dans le Comté de Québec le même effet soporifique que dans celui de Bagot. Mais que penser de M. L. Turcotte qui, il n'y a pas quinze jours dirigeait avec zèle, et avec autant d'habileté qu'il pouvait en mettre, le journal le plus conservateur de Québec ; qui déclarait en se retirant de la rédaction de ce papier que cette séparation n'était due qu'à des motifs personnels, et que, dans son opinion, le maintien de l'influence Bas-Canadienne était intimement lié à l'existence du Parti conservateur ? M. Turcotte pourrait-il nous apprendre les raisons qui l'ont déterminé à renier ainsi son passé politique ? Est-ce que pour lui, les relations d'amitié et les liens de famille doivent remplacer les convictions, et déterminer désormais la ligne de conduite à suivre dans une lutte électorale ? On disait autrefois : périsse la patrie plutôt qu'un principe ! Serait-il plus patriotique de ne s'occuper maintenant ni de la patrie ni des principes, mais seulement et uniquement de sa famille ou de ses amis personnels.

Que dire du candidat lui-même ? Rédacteur d'un journal national l'organe du parti dans le District de Québec, il n'a pas eu le courage, nous devrions dire la franchise de montrer son drapeau sous ses vraies couleurs : il s'est pré-

senté comme indépendant ! Voici comment il posait sa candidature : " Messieurs, disait-il, au " peuple le parti conservateur qui est au pou-" voir depuis si longtemps est à la veille de " tomber. Le gouvernement chancelle à Otta. " wa ; ses amis l'abandonnent déjà, les uns " après les autres. Si si le gouvernement tombe " le parti national arrive lui-même aux affaires " et mon premier vote je le donnerai avec plai-" sir pour aider à mes amis à y arriver. On vous " dira peut-être que j'ai quelquefois changé de " parti dans le cours de ma carrière. Eh bien, " messieurs, c'est parceque j'avais des convic-" tions sincères que j'ai ainsi abandonné le par-" ti que j'avais adopté d'abord Quand mon " parti s'est trompé, je n'ai pas hésité, je me suis " séparé de lui. C'est ainsi que j'ai sacrifié " mon ambition à mes convictions. Et au lieu " de m'en faire un reproche on devrait m'en fé-" liciter. D'ailleurs, messieurs pourquoi n'essay-" eriez-vous pas le nouveau parti ? Pourquoi " ne m'essayeriez-vous pas moi-même ? Si je " fais mal dans cinq ans vous m'ôterez mon " mandat ; si je fais bien, et je suis certain de " de bien faire, vous vous serez acquis les ser-" vices d'un bon député. "

Et dire que dans un comté de plusieurs milliers d'Electeurs, bien peu de personnes ont compris les immenses avantages que devaient leur procurer les services d'un candidat semblable ? Un pareil essai ne valait-il pas mieux que tout ce que l'on pouvait offrir au comte ? Ceci nous rappelle la tactique usée des charlatans de campagne qui pour faire prendre à un malade

leurs sales tisanes lui disent comme M. Fabre : essayez mon ami, si ça ne vous fait pas de bien, ça ne vous fera pas de mal. Le pauvre candidat oubliait seulement une chose : c'est que le comté de Québec n'est pas malade et n'a pas envie de l'être. Conservateur depuis de longues années, il connaît assez ses amis pour savoir que ses intérêts ne seront pas oubliés entre leurs mains, et il connaît trop M. Fabre et son parti, pour leur confier la garde et la défense d'un dépôt aussi précieux.

Depuis que l'élection est terminée, l'*Événement* s'est occupé d'en écrire l'histoire à son point de vue. Cette narration est destinée à passer à la postérité afin de l'éclairer sur les efforts que l'on faisait, en l'an de grâce 1873, pour débarasser ses aïeux du joug odieux d'un gouvernement corrupteur et corrompu. C'est une espèce d'épopée, en plusieurs chants, dans laquelle le héros raconte lui-même, à la manière des anciens, les saisissantes péripéties de ce grand drame. Il me semble voir d'ici, un de nos arrières-neveux, en recherche d'informations au sujet d'un certain parti national qui avait entrepris de rouvrir les portes du Paradis-Terrestre, deux cents ans auparavant, tirer du fond de la boutique d'un marchand de bric-à-bras, une liasse poudreuse de l'*Événement* du 19e siècle, et y chercher avec sa avidité le récit de cette grande lutte qui se livra à cette époque éloignée entre M. Fabre et M. Caron, et dans laquelle le parti national reçut un coup fatal, sinon mortel. Comment peindre les regrets et la douleur de cette bonne race de descendants,

en apprenant de la bouche ou plutôt de la plume du héros, qu'avant même de livrer bataille il était déjà certain de la défaite. Lisons nous-mêmes pardessus l'épaule de ce bon neveu que les larmes aveuglent. M. Fabre représente ses amis divisés en deux champs: Les uns lui disaient: " N'entreprenez pas une pareille tâche; " laissez courir ce *risque* à un autre; ne vous " exposez pas ainsi à une DÉFAITE; attendez " pour vous présenter que nous ayions trouvé " une occasion à souhait, UN COMTÉ PROPICE."

Vains efforts! Rien ne peut arêter la courageuse ardeur du vaillant Hector! " Puisqu'on " juge la lutte utile, dit-il, et que la seule objec- " tion que l'on ait à ce que je me présente " vient de la crainte de m'exposer personnelle- " ment aux désagréments d'une lutte inégale et " et au mécompte d'une défaite, je n'hésite pas " à entrer en lice" . . . , Quel courage! s'en aller ainsi à la mort, le sourire sur les lèvres. L'antiquité n'a rien vu de mieux. Car c'était presque la mort en effet qu'une défaite comme celle à laquelle M. Fabre se préparait avec tant d'*héroïsme*. La lutte était déjà engagée sur tous les points; il fallait se jeter bravement dans la mêlé. Les amis dévoués de M. Fabre l'entourent et l'exhortent dans ce moment suprême. Chacun voudrait faire passer en lui un courage qui n'existe nulle part, mais que l'on essaie de remplacer par de l'audace. Pendant que M. L. B. Caron ajuste la cuirasse du Héros et dissimule adroitement les endroits faibles; pendant que M. Langelier lui présente l'épée de Bigot, et que M. Bourget ajuste les

plumes de son tricorne, M. L. H. Fréchette lui récite les parties les plus touchantes de *La Voix d'un Exilé*. Enfin on part. Malborough s'en va-t-en guerre ....

Les premiers bulletins de la campagne, datés de Lorette, Charlesbourg, Valcartier, Beauport, annoncent partout des succès prodigieux. A l'aproche de M. Fabre et de ses acolytes, les populations entières se lèvent en masse pour le saluer et l'acclamer. Son éloquence achève de conquérir les plus indécis ; c'est un triomphe complet disaient toujours les bulletins. Des vieux conservateurs qui avaient toujours vécu dans les ténèbres de cet affreux parti, venaient en tout hâte se jeter aux pieds des nouveaux apôtres, et demander le baptême National. La rénommée transportait au loin et exagérait encore ces consolantes nouvelles. Le parti était fou de joie et de bonheur, et M. Blake cherchait déjà, mais en vain, comment il pourait utiliser M. Fabre, et ce qu'il pourrait faire d'un journaliste aussi remuant.

Les choses continuèrent ainsi tout le temps que dura la lutte. Partout des triomphes, partout des victoires. Ceux qui connaissaient M. Fabre et ses amis s'étonnaient bien peu de ces grands succès ; mais chacun patientait en attendant le jour de la votation. Il vint enfin ce jour trois fois fatal. *Infandum . . . . . . Jubes renovare dolorem*. Dès dix heures du matin, l'arrêt funeste était déjà porté par les électeurs. Toutes ces belles et intelligentes paroisses qui, suivant l'*Evénement*, avaient si bien accueilli M. Fabre, s'empressaient d'enrégistrer leurs votes, contre

lui. Battu et repoussé de tous les endroits par les majorités variant de 7 à 230, et par une majorité totale 726 voix, le pauvre candidat vaincu, fut emporté par ses amis, abattu, consterné, attéré, foudroyé . . . hors du champ de bataille. A force de soins délicats, on parvint, non sans peine, à le ranimer un peu, et à lui rendre assez de calme, pour lui permettre d'entendre réciter la dernière partie de *La voix d'un exilé*, que l'auteur lui lisait avec émotion, pendant que le médecin comptait, avec un sang-froid superbe, combien il s'écoulait de gouttes de sang par minute, de ce pauvre cœur qu'un amour subit et immodéré du peuple avait jeté dans cette terrible syncope.

Le lendemain, encore pâle et défait, M. Fabre se fit transporter aux Bureaux de l'*Événement*. Là, après avoir mûrement réfléchi s'il ne valait pas mieux se taire que de parler, il opta pour pour ce dernier parti, écartant, du même coup, toutes les considérations qui pouvaient l'engager à garder le silence, autant pour son avantage personnel que pour celui de son parti. Il parla donc et acheva de ruiner sa cause et de prouver aux Electeurs qu'ils avaient eu cent fois raison. Il n'y a pas même jusqu'à ceux qui l'ont suivi, qui ne rougissent maintenant de l'avoir fait, et qui seraient prêts à le renier, si l'élection était à recommencer.

IV.

M. Fabre dans ce plaidoyer s'attache surtout à convaincre le public qu'il était très populaire

dans le comté de Québec. C'est probablement parceque l'on connaissait bien ce fait-là qu'on s'est d'abord adressé à un autre que lui pour faire de l'opposition à M. Caron. Et c'est probablement aussi pour cela, qu'on a pensé que, malgré sa grande popularité, il fallait néanmoins acheter des voix de toute nécessité pour lui assurer la victoire. Encore bouleversé par l'énormité de sa défaite, M. Fabre fait au public à ce sujet, des confidences d'une naiveté incomparable. " Pendant que nos adversaires " jetaient $8,000,00 dans le comté, dit-il, (sachant bien que cela est faux,) ce jour-là même, (le jour de la votation,) nous y répandions " trois à quatre cents piastres." Remarquons ici que si M. Fabre eût eu ce jour-là, $10,000 dans sa caisse, il les aurait répandues dans le Comté avec la même légèreté ; seulement il ne les avait pas, et il dut se borner à la bagatelle de $400.00. Or dans une division de 2800 électeurs cette somme n'atteint pas à un chelin par tête. On pourrait difficilement appeler cela de la corruption. C'était plutôt une légère aumône que le parti national offrait aux électeurs, un petit souvenir, mais il n'y avait rien là qui fut de nature à alarmer les consciences. Aussi M Fabre se fâche-t-il tout rouge, quand il parle de la circulaire de Messieurs les Curés du Comté, au sujet des menées corruptrices en temps d'élection. Il ne les respecte pas plus que les autres, et il les représente tous ensemble, comme " une masse compacte, une coalition " de prêtres égarés et de spéculateurs éhontés, " d'officiels et d'officieux, de maîtres et d'escla-

" ves etc, etc." Pour pallier un peu le tort de ces braves curés, M. Fabre qui n'est pas malin au fond, s'empresse d'ajouter : " Nous avions " contre nous toutes les influences sociales, sans " en excepter une seule." Ainsi donc les curés du Comté se trouvaient à avoir de leur côté toutes les influences sociales, et malheureusement pour M. Fabre, il s'est trouvé que les influences électorales étaient aussi de ce côté-là, puisque les deux tiers des Electeurs ont voté contre lui. Voilà sans doute ce qui a tué le parti national si populaire dans le Comté de Québec ; c'est qu'il avait contre lui tous les voteurs intelligents.

Vous auriez dû vous défier de cela, M. Fabre. Votre parti était très populaire, excessivement populaire même. Malheureusement toutes les influences étaient contre vous, c'est-à dire que tous ceux qui ont intérêt à ce que les affaires du pays soient bien administrées, se sont réunis, d'un commun accord, pour vous empêcher d'y mettre le nez.

V.

Que restait-il donc au pauvre candidat pour appuyer ses folles prétentions ? Comment avait-il fait ses calculs, comment avait-il compté ses amis ? Il va nous l'apprendre lui-même. Racontant à ses fidèles les causes de son insuccès, M. Fabre dit :

" Nous n'avions pour nous que le peuple. (Ce qui veut dire 746 électeurs sur 2800,) les électeurs qui n'ont aucune faveur à demander

au gouvernement ou aux banques, qui n'ayant pas d'intérêt particulier à sauvegarder ne se croient tenus à aucune bassesse. Toutes ces influences se vengeaient de ce que durant toute notre vie nous avons refusé de les courtiser ; et le peuple (toujours les 746 électeurs, braves gens !) " reconnaissaient en nous un des siens, UNE NATURE DE DÉMOCRATE qui, a travers toutes les *circonstances*, (il faudrait lire *changements*,) est restée fidèle à ses instincts."

Pendant que vos lecteurs se demandent avec vous comment l'instinct de M. Fabre a pu l'égarer d'une manière aussi démocratique dans le comté de Québec, voyons s'il est bien vrai que toutes les influences s'étaient coalisées contre lui, et s'il n'y avait pas de par le monde, quelqu'un qui s'occupât de lui. N'avait-il pas su conquérir et s'attacher un ami influent, dans le cours de sa carrière comme journaliste. Voyons ce qu'il en dit lui-même.

" On sera peut-être curieux de savoir le rôle
" qu'a joué dans toute cette affaire M. J. G. Ross,
" pour lequel nous avons tant RISQUÉ l'été
" dernier. Il s'est croisé les bras, il a serré les
" clefs de sa caisse et laissé écraser sous ses
" yeux, par des hommes à qui il n'avait qu'un
" mot à dire pour les arrêter, le candidat qui
" avait servi sa cause avec un dévouement
" absolu. Il n'a rien fait, rien dit, rien donné.
" Il a refusé d'intervenir dans une lutte où il
" aurait fallu sacrifier quelque chose, refusé
" d'acquitter une dette de reconnaisance et
" d'honneur, et regardé froidement périr celui
" qui s'était exposé pour lui au plus grand des

" périls que puisse braver un homme public et " un journaliste, celui de perdre *la sympathie de* " *ses compatriotes.*"

Evidemment cette perte n'était retardée que de six mois. Seulement, pour être juste, il ne faudrait pas oublier de mentionner que M. Ross, ayant soldé généreusement ceux qui travaillaient pour lui dans Québec Centre l'année dernière, et ayant payé, paraît-il, contre son gré, les frais de plusieurs élections dans le district à la même époque, ne se croyait pas tenu au paiement de la même rançon tous les ans. Ça peut-être très cruel tout de même, pour un homme qui se met en train de perdre la sympathie de ses compatriotes comme M. Fabre, mais pour un homme comme M. Ross, M. Fabre doit savoir, par l'histoire, que ces choses là ne se paient pas toujours.

VI.

En terminant son épopée, M. Fabre sent le besoin de se montrer tel qu'il est, afin sans doute qu'on ne se trompe pas davantage *sur sa nature de démocrate.* Il ôte les gants qu'on lui voyait autrefois, retrousse ses manches, se cambre sur ses reins et se met en devoir d'injurier ses adversaires comme le dernier des portefaix venus. Ce n'est pas une discussion raisonnée que M. Fabre a entreprise, c'est une vengeance ; ce n'est pas une explication des causes de sa défaite, mais un prétexte saisi avec avidité, pour déverser sur la tête de ses adversaires le fiel que quinze jours de lutte ont accumulé

dans cette âme naguère inoffensive. Il s'agite et se démène, quatre colonnes durant, depuis quatre jours, avec des cris qui seraient féroces s'ils n'étaient ridicules et avec des contorsions de bras, de têtes et de jambes à faire soupirer d'envie les disloqués les plus experts. Il essaie de se faire l'exécuteur implacable, mais très-peu redoutable, de ceux qui l'ont empêché d'arriver aux honneurs de la députation. Il voudrait les tourmenter, les tourner et retourner sur le gril comme les Barbares de l'ancien monde, ou les sca per et leur verser du plomb fondu sur la tête, comme ceux du nouveau ; mais ce procédé, très-violent, a l'inconvénient de placer le patient trop près de l'officiant, et il pourrait en résulter des chocs auxquels ce dernier, trop ému peut-être, ne trouverait pas de réponse.

Par un excès de prudence qui lui va bien sans doute, il se contente donc de se mettre à la fenêtre et de vociférer des insolences aux passants. Si quelqu'un se fâche, il n'y a, en effet, qu'à fermer l'ouverture, à déclarer que l'on est chez soi, et que la propriété est sacrée, inviolable etc. Voilà comment M. Fabre se venge de sa défaite ; mais ce qui l'ennuie par-dessus tout, c'est que personne ne paraît s'occuper de ses piqûres, ni s'apercevoir de ses pauvres coups de plume. Aussi le dernier numéro de l'*Événement* ne connait-il plus de bornes. Il contient un accès de colère dont le *Père Duchesne* n'a jamais approché. Pour châtier tant de dédain uni à tant de flegme il fallait un effort suprême, quelque chose de terrible, d'imprévu comme la foudre sillonnant la

nue et terrassant ses victimes. Anssi M. Fabre, après s'être essoufflé, dimanche toute la journée, et avoir bien diné avec ses onze apôtres, recommence-t-il à tempêter lundi. Sa voix seulement au lieu d'être plus forte est plus criarde ; l'expression plus avinée et la phrase plus mal peignée encore. C'est la dernière crise qui s'annonce. Le burlesque fait place à un certain sérieux qui ne manquait pas d'une certaine grâce comique. Il veut en finir, mais d'un seul coup. Après un dernier mot de reproche bien amer, M. Fabre s'apprête à l'immolation suprême de ces conservateurs récalcitrants. Il les réunit tous, dans un seul groupe ; il ramasse toutes les injures et les sottises contenues dans ses trois premiers articles, et de ses deux petites mains démocratiques et dégantées, il leur lance à la tête tout le paquet à la fois....
Et la toile tombe. . . . .

VII

Je le demande, est-il possible d'être plus prétentieusement ridicule ? Se croire sérieusement de force à éreinter les gens quand le pauvre sire n'a été créé que pour les divertir ? Allons-donc ! Revenez au genre comique M. Fabre. On s'aperçoit beaucoup moins de vos défauts quand vous riez et que vous nous faites rire !

Vous vous évertuez à nous prouver que votre défaite n'est due ni à votre impopularité personnelle ni à celle de votre parti ; que le succès de votre adversaire n'est qu'un àccident, et qu'à la prochaine élection les rôles seront changés. Le

public intelligent n'en croira rien et ne se laissera pas prendre à de pareils subterfuges. La question a été librement et carrément posée aux Électeurs, et les Electeurs ont répondu librement et carrément, que les deux candidats étaient les hommes qu'ils soutiendraient et qu'ils ne se laisseraient p s imposer un candidat Caméléon. Le choix était d'ailleurs facile et la ligne de conduite toute tracée d'avance. M. Garneau a fait ses preuves avant aujourd'hui, et la confiance des citoyens de Québec qui l'on placé deux fois sur la chaire civique, démontre suffisamment ses mérites. Les injures et les dénigrements de l'*Événement* ne feront pas perdre la confiance des honnêtes gens. M. Garneau est un homme d'avenir et de progrès, qui a consacré généreusement son temps, son travail et son argent à la création et à la prospérité de toutes les entreprises utiles dans Québec, depuis dix ans. Pendant qu'il mettait sur pied avec ses amis la Compagnie des vapeurs du Golfe, des chars Urbains, du chemin Gosford, pendant qu'il s'occupait du chemin de Lévis à Kennébec et du chemin de fer du Nord, M. Fabre errait, du parti conservateur au parti national, demandant à l'un ce que l'autre lui refusait : les moyens de faire vivre son Journal. Les électeurs du comté de Québec ont compris que lorsqu'il s'agissait de la défense de leurs intérêts les plus chers, ils devaient la confier à un homme ferme et solide, et que les " natures de démocrate " qui tournent trop - facilement au gré du vent, utiles sur les cheminées, sont déplacées partout ailleurs !

Quant à M. Caron, quoique plus jeune, la comparaison n'est pas plus favorable au Candidat National. Admis depuis quelques années seulement au Barreau de Québec, M. Caron y a pris une place qui lui fait honneur. Il n'a rien à envier sous ce rapport aux jeunes gens de son âge, et, avec l'énergie, la persévérance et l'habileté qu'on lui connaît, il saura maintenir sa position et l'améliorer encore. Quand ses clients lui ont confié leurs causes, il les a défendus avec zèle et avec succès, et il n'a jamais trahi leur confiance Ceux qui l'ont suivi dans la lutte qui vient de se terminer savent que M. Caron défendra beaucoup mieux les intérêts de son Comté que M. Fabre. Indépendant de fortune et de caractère, il n'aura rien à demander pour faire vivre un journal à l'agonie, et son temps sera exclusivement consacré au service de ses élect urs. Voilà ce que ceux du Comté de Québec ont compris. Ils ont voulu déclarer par là, que pour aspirer à l'honneur de la représention, il faut avant tout s'être rendu digne de la confiance du public, et ne pas avoir donné au pays, dans l'espace de quelques années, le scandaleux exemple d'un manque de sincérité désolant, et d'une légèreté de convictions plus regrettable encore.

VII

Maintenant que le calme s'est un peu fait dans votre cerveau, M. Fabre, laissez-nous vous dire, en peu de mots, combien vous avez nui vous-même à votre cause par votre maladresse et votre mauvaise foi ; laissez-nous vous rappe-

ler qu'elle a été votre conduite et celle de votre parti dans cette élection, et combien vous avez travaillé tous ensemble à tuer votre pauvre candidature, que le *National*, votre ami, appelait presque une candidature providentielle. Vous avez cru d'abord que le comté de Québec était à vendre et qu'il ne s'agissait que de s'y montrer avec des écus pour en revenir victorieux. Vous avez fait choix en conséquence d'un homme qui pouvait y mettre vingt ou trente mille piastres, disiez-vous tous ensmble, et qui, une fois la lutte commencée, ne reculerait devant aucun sacrifice pour réussir. Ça été votre première faute, Le Comté de Qnébec a tenn à honneur de vous prouver qu'il ne se vendait pas ; que, ministériel en 1872, lors de l'élection de M. Chauveau, il ne pouvait pas être national six mois plus tard, surtout après avoir élu M. Garneau comme conservateur à la chambre locale, huit jours auparavant, et le Comté de Québec a raison d'être fier de ce qu'il a fait. On n'attendait pas moins des électeurs intelligents et éclairés qu'il renferme et ils ont noblement vengé et révendiqué leur honneur de citoyens et d'électeurs.

Comprenant un peu tard la sottise que vous veniez de faire, et le mauvais effet qu'elle pourrait avoir sur l'esprit des électeurs, surtout après la circulaire de Messieurs les Curés du Comté dénonçant la corruption, vous avez jugé à propos de changer de tactique. C'est alors que votre candidature est apparue au monde étonné. M. T . . . . . et ses amis vous ayant passé leur bourse, vous vous êtes jeté dans le comté

et vous y avez essayé tous les genres de corruption, tout en ayant bien soin de le nier dans votre journal, et d'en accuser votre adversaire seul. Vous saviez que cela était faux, mais un mensonge de plus ne vous coûtait guère. Nous avons maintenant vos propres admissions à ce sujet, et si elles nous manquaient, nous pourrions vous donner les noms de vos partisans qui couraient les maisons la nuit qui a précédé la votation, offrant aux électeurs jusqu'à trente piastres pour un chien, un chat ou une corde de bois. On en a vu même pousser l'audace jusqu'à essayer de corrompre les gens à la porte du poll, en plein jour. Heureusement que ces tentatives un peu trop libérales étaient repoussées comme elles le méritaient, et vos amis en étaient quittes pour leurs frais.

Il y en a d'autres cependant auxquelles vos amis n'ont pu résister, et c'est ce qui fait que le plus grand nombre de vos partisans, dans Beauport, étaient ivres au poll le jour de la votation. Qui leur avait ainsi procuré les moyens de boire ? Etait-ce pour les mettre mieux en état de reconnaître le bon parti, ou pour les consoler du chagrin qu'ils avaient, suivant vous, de voir M. le Curé Tremblay à la tête de leur paroisse ? Vous pensiez sans doute, sachant que M. Caron ne donnait pas de boisson à ses amis, entraîner la population respectable de Beauport à votre suite avec un peu d'alcool, et là encore vous vous êtes grandement trompé. Ça été votre deuxième sottise et votre deuxième faute.

Le parti national s'est montré dans cette lut-

te ce qu'il était autrefois sous son ancien nom et ce qu'il sera toujours à l'avenir, malgré ses hypocrites protestations—adulateur du peuple ; exploitant ses préjugés et ses passions ; criant sans cesse contre des abus imaginaires, critiquant tout, même les choses les plus nécessaires, dénigrant toutes les mesures, même les plus indispensables ; popularisant l'erreur, le mensonge, les idées mesquines, jetant du louche sur les hommes les plus honnêtes, et faussant sur tous les sujets le bon sens et le jugement de nos populations. Avec de pareils hâbleurs, il n'est pas étonnant que les progrès de notre peuple dans la politique pratique soient si lents et s'universalisent si difficilement surtout.

Enfin, pour mettre le comble à vos erreurs et à vos fautes, vous avez écrit vos quatre articles,—vous êtes venus vous-même, comme les anciens pénitents, faire votre confession publique, mais, moins heureux qu'eux, elle n'a pu vous procurer l'absolution—et vous ne deviez pas la recevoir non plus, car cette confession contenait encore, et était elle-même une dernière faute, un dernier outrage et une dernière lâcheté. La réprobation du comté de Québec ne suffisait pas à votre châtiment, il fallait y ajouter celle de tous les gens de bien —vos derniers écrits viennent de vous l'acquérir pour toujours—en leur donnant l'idée la plus juste qu'ils puissent avoir touchant les instincts de votre " nature de Démocrate. "

ATTITUDE DE M. FABRE VIS-A-VIS LE CLERGÉ.

M. Fabre est condamné à boire jusqu'à la lie le calice d'amertume qu'il avait rempli et destiné à autrui. C'est notre impérieux devoir de défendre la justice outragée, et de flétrir sans merci la mauvaise foi, le mensonge et la calomnie Une faute publique mérite un châtiment public Que M. Fabre ne s'en prenne donc qu'à lui-même de la sévère leçon qu'il nous faut lui donner. C'est lui qui nous force d'élever la voix, par ses récriminations injurieuses, par ses écrits diffamatoires où il ne laisse que trop voir le fond de son cœur.

Cette majorité de mille voix que M. Fabre avait prédite en sa faveur, l'éclatant et universel succès de sa candidature qu'il avait annoncé au pays avec emphase, il fallait bien en rendre compte au public étonné. Nous avons vu comment il a cherché à expliquer son mécompte, en jetant l'injure à la face des 2900 électeurs du comté qu'il avait tenté d'enluminer par l'éclat du drapeau *national*. Il n'a pas craint d'affirmer que tous ceux qui n'étaient pas pour lui étaient des VENDUS, et qu'il avait acheté le vote de ses propres partisans. Mais ce premier outrage au public ne le satisfaisait pas encore. Son mépris pour notre clergé catholique, trop longtemps comprimé par un besoin de popularité, s'est alors exhalé avec la fureur du désespoir. Que lui restera-t-il de toutes ces pages d'injures, de ces odieuses calomnies qu'il a réunies et fait distribuer en

pamphlet, après les avoir enfantées dans l'organe avéré du parti *national*? Le mépris de toutes les honnêtes gens, la vindicte publique, l'abandon des siens.

Mais continuons; notre tâche est de dévoiler le mensonge, et de confondre le coupable.

Dans son numéro du 27 dernier, l'*Evénement* dit: " M. le grand-vicaire Cazeau, qui malheu-
" reusement pour l'honneur du diocèse, l'admi-
" nistre en l'absence du prélat éminent et sage
" qui a proclamé en montant sur le trône archi-
" épiscopal que le clergé ne devait pas interve-
" nir dans les luttes politiques. . . . ."

Se basant sur cet avancé erroné, M. Fabre censure vertement la 1ère circulaire de Messieurs les Curés du comté de Québec, qu'il prétend en contradiction flagrante avec les instructions de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque.

Erreur et mensonge que tout cela: nous allons le démontrer et démasquer la fourberie.

La circulaire au clergé, du 3 avril 1871, datée de l'archevêché de Québec, et à laquelle réfère sans doute M. Fabre, dit:

" Monsieur le curé, on annonce les élections
" comme devant avoir lieu prochainement dans
" cette province. Vous n'ignorez pas quels
" désordres ont malheureusement lieu à cette
" occasion. La gloire de Dieu, le salut des âmes
" qui nous sont confiées et le bien de la société
" entière exigent que le clergé déploie tout son
" zèle pour prévenir ces désordres, ou du moins
" les diminuer autant que possible.

" C'est dans ce but que je vous envoie, avec
" la présente circulaire, la traduction du 9e

“ décret du 4e concile provincial de Québec et “ deux sections du mandement collectif des “ Pères au même Concile où il est question des “ élections et du serment.”

Plus loin la circulaire ajoute :

“ Quatre désordres doivent particulièrement “ fixer votre attention : 1o le parjure : 2o l'in-“ tempérance : 3o la vente et l'achat des suffra-“ ges ; 4o les violences contre la liberté des “ élections. Comme ces points sont suffisam-“ ment développés dans les documents que je “ vous envoie, je m'abstiens de vous en dire “ plus long.

“ Vous lirez et expliquerez ces documents à “ votre peuple dès que vous verrez que l'on “ commence à s'occuper des élections. De plus, “ le dimanche qui précédera le jour de la vota-“ tion, vous lirez une seconde fois les extraits “ du mandement des Pères du 4e concile.”

Voici maintenant quelques parties des décrets auxquels il est référé.

NEUVIEME DECRET DU QUATRIEME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

Des élections politiques et administratives.

“ Tout le monde sait par une trop déplorable expérience que les élections des Députés de l'assemblée législative et les élections des conseillers municipaux, sont devenues pour notre peuple, sinon la cause, au moins l'occasion certaine et très redoutable de corruptions, de désordres et de péchés innombrables de toutes sortes, de mensonges, de calomnies, de

fourberies, d'ivrogneries, de querelles, de blasphêmes, de parjures, etc., etc., et les choses en sont déjà même arrivées à un tel point que les électeurs et leurs partisans semblent livrés à un esprit de vertige et d'erreur. Hélas! dans ces jours d'iniquité, combien n'y en a-t-il pas qui ne craignent point de fermer l'oreille à la voix de leur conscience, de mettre en oubli la crainte de Dieu, et Dieu lui-même, comme si tout alors leur était permis ; ou comme si "Dieu ne les voyait point," ou bien qu'il "ne dût point s'en souvenir, et les juger." (Ps. 10.)

"Que les Prêtres, ministres du Seigneur, élèvent donc leur voix contre un tel renversement de tous les principes de la religion et des mœurs qu'ils s'élèvent avec force contre un mal aussi grave et aussi funeste ; que les Pasteurs des âmes fassent entendre leurs voix ; "et qu'ils annonce à leur peuple les péchés dont ils sont coupables et aux enfants de l'Eglise leurs crimes." (Isaie, 58. 1.) Qu'ils ne se lassent point, et qu'ils ne craignent point les clameurs des impies et des hommes pervers.

"Que ces mêmes pasteurs, en outre, ne négligent rien pour prémunir les Fidèles contre les séductions, les scandales et tous les dangers de ses jours mauvais : que longtemps avant l'époque de ces élections, mais surtout qu'au temps même où elles doivent avoir lieu, ils leur rappellent avec soin que Dieu est le maître des dominateurs, et le Souverain Seigneur des Elections ; que c'est lui-même qui jugera un jour et les électeurs et les candidats et les élus, et "qu'il rendra à chacun selon ses œuvres."

(Rom. 2–6.) et qu'il n'épargnera pas plus celui qui aura péché dans les élections que celui qui aura péché hors des élections.

" Qu'ils les instruisent avec soin de leurs devoirs relatifs à ces élections, inculquant fortement que la même loi qui confère aux citoyens le droit de suffrage, leur impose en même temps la grave obligation de le donner quand il le faut, et cela toujours suivant leur conscience et devant Dieu, tant pour le plus grand bien de la religion que pour celui de l'état et de leur patrie ; qu'en conséquence ils sont toujours obligés devant Dieu et en conscience de donner leur suffrage au candidat qu'ils jugent avec prudence être réellement honnête, et capable de remplir la charge si importante qui lui est confiée, savoir, de veiller au bien de la religion et de l'état, et de travailler fidèlement à le promouvoir et à le conserver. D'où il suit évidemment que tous ceux qui vendent leur suffrage, ou qui le donnent pour quelle que cause que ce soit à un candidat qu'ils savent être indigne, pèchent non seulement devant les hommes, mais aussi devant Dieu.

EXTRAITS DE LA LETTRE PASTORALE DU QUATORZE MAI 1868.

" Des hommes qui veulent vous tromper, Nos Très-Chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique. Ne pouvant pas, ou n'osant pas nier la vérité de ce jugement que Jésus-Christ doit un jour exercer

sur tous les hommes, ils veulent en restreindre l'objet à la conduite privée. Ils admettent bien que, dans la conduite privée, il n'est pas permis de penser d'une manière déraisonnable, de parler comme un insensé, d'agir sans vérité, sans honneur et sans pudeur ; ils veulent bien reconnaître que le clergé a raison de demander au nom de Dieu que l'on s'abstienne de ces énormités dans la conduite privée. Mais du moment qu'il s'agit de politique, ces mêmes hommes nous accusent de tyrannie et de despotisme intolérable, parce que nous réprouvons la licence effrénée de tout penser, de tout dire, de tout faire. Eh quoi ! nous refuserait-on le droit de protester contre des idées extravagantes, contre des paroles licencieuses, contre le vol, contre le parjure, contre les violences injustes, contre le blasphème, contre l'intempérance, contre le meurtre même, du moment que ces excès se feraient au nom d'un parti politique, au nom d'une opinion quelconque ? C'est ainsi que l'on s'efforce de détruire dans la politique toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honneur et de religion.

" Or, dit Pie IX, là où la religion est bannie " de la société civile, et la doctrine et l'autorité " de la révélation divine rejetées, la vraie no- " tion de la justice et du droit humain s'obs- " curcit et se perd, et la force matérielle prend " la place de la justice et du vrai droit." (*Encyclique du 8 décembre* 1864.)

" C'est depuis que l'on a commencé à semer ces doctrines perverses, que notre pays, autrefois si paisible et si heureux, a été le théâtre

de scènes déplorables de violence, de désordres et de scandales de toute espèce dans les élections. Des hommes qui trouvent leur intérêt à égarer le peuple, ont exalté sans mesure sa liberté et son indépendance, pour mieux réussir à le faire servir d'instrument aveugle à leur ambition.

Ils ont d'abord posé ce faux principe, contre lequel nous venons de protester, que la religion n'a rien à faire dans la politique ; ensuite ils ont soutenu que pour vous déterminer dans le choix d'un candidat, vous n'aviez d'autre règle à suivre que votre bon plaisir et le caprice de votre volonté ; et enfin mettant de côté toute vérité et toute justice, ils en sont venus jusqu'à permettre de dire et d'oser tout ce que l'on croirait capable de faire triompher le candidat de son choix.

" Erreurs monstrueuses, Nos Très-Chers Frères ; et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine ! Malheur au gouvernement qui prétend régner sans Dieu ; malheur au peuple qui, dans l'exercice de ses droits politiques, méconnait les lois imprescriptibles de la saine saison et de la justice !

Quelle confiance pourriez-vous avoir dans un homme qui veut acheter votre suffrage à prix d'argent ? Ne craignez-vous pas qu'après vous avoir achetés, il ne vous vende à son tour et avec grand profit pour lui-même, mais au grand détriment de vos précieux interêts ?

" Oh ! Nos Très-Chers Frères, n'est-ce pas une honte pour notre pays qu'il se soit trouvé des électeurs qui ont eu la bassesse de mettre

leur suffrage à prix d'argent: qui ont promis leur voix à ceux qui leur promettaient plus d'argent; qui ont donné, ou plutôt vendu leur suffrage pour de l'argent?

" Quelques-uns sont allés encore plus loin dans cette carrière de déshonneur; ils ont sacrifié leur liberté et leur indépendance, afin de satisfaire leur malheureux penchant pour les liqueurs enivrantes!

" Parceque la justice humaine est impuissante à atteindre ceux qui se rendent coupables de ces iniquités et de ces infamies, vous persuaderiez-vous que le souverain Juge n'en demandera aucun compte? Croyez-vous qu'au tribunal de la justice infinie, la corruption, la calomnie, le mensonge, la violence, le parjure, la haine, l'intempérance et autres excès, ne seront pas punis, parcequ'ils auront été commis en temps d'élection? Non, non, Nos Très-Chers Frères, ceux qui font alors de telles choses, sous prétexte de soutenir leur cause, fut-elle la meilleure du monde, porteront infailliblement la peine de leur iniquité."

Est-ce assez clair? Est-ce assez explicite? M. Fabre osera-t-il en face de ces décrets, revêtus de la sanction de Notre Saint-Père le Pape, soutenir encore " cette doctrine perverse que la " religion n'a rien à voir dans la politique?" que notre vénérable archevêque a défendu à ses Prêtres d'intervenir pour empêcher la corruption et la débauche dans les élections? Où en est-il maintenant avec ses *maisons ouvertes*, $300 ou $400 converties en alcool pour ses électeurs, " avec ses munitions pour la bataille

“ fournies par ses amis de Québec, et refusées “ par ses alliés les grits d'Ontario ? ” Il lui reste à s'appliquer dans toute leur foudroyante portée ces paroles terribles de nos premiers Pasteurs, “ malheur au peuple qui dans l'exercice de ses “ droits politiques, méconnaît les lois impercep- “ tibles de la saine raison et de la justice !.......” Ceux qui font de telles choses, (la corruption, l'intempérance, commises en temps d'élection) porteront “ infailliblement la peine de leur “ iniquité.”

Qu'il aille maintenant, l'insulteur de prêtres, chercher l'appui de ses fidèles alliés. Il en recevrait cent fois plus de “ munitions pour la “ bataille ” que cela ne lui suffirait pour effacer le stigmate indélébile qu'il a imprimé sur son front.

Nos lecteurs connaissent les circulaires de messieurs les curés du comté de Québec. Ils se souviennent qu'il n'y était question que de la partie morale des élections. Ecoutant la voix des conciles, et leur amour pour leurs ouailles, les Prêtres du comté avaient d'abord demandé, sollicité comme une faveur la fin du système de corruption et de débauche qui fait de si rapides progrès. Ils s'étaient adressés indistinctement à tous les candidats en leur disant : “ Respec- “ tez la morale, épargnez les consciences ; que “ personne n'exerce de corruption, les chances “ de chaque partie seront égales.” C'est après ces sollicitations paternelles—car alors il n'était pas encore question de la candidature de M. Fabre—que M. Fabre a lancé dans le comté son armée pourvue de “ munitions pour la bataille ” comme il le dit lui-même.

Peut-il après cela se plaindre de ce qu'une seconde circulaire ait dénoncé sa conduite ? Il prétendra peut-être que personne n'aurait dû être mentionné, que la corruption était égale des deux côtés. Erreur ! Qu'il prouve qu'un seul fait soit parvenu à la connaissance des prêtres du comté, établissant qu'il y avait corruption du côté conservateur. Bien plus, qu'il établisse qu'il a été possible à Messieurs les Curés de connaître quelques actes de corruption de la part du parti Caron et Garneau. Nous avons la parole de ces vénérables personnes déclarant qu'aucun fait quelconque de cette prétendue corruption n'est parvenu à leur connaissance. Leur caractère de haute respectabilité est une présomption suffisante de vérité en leur faveur, tant que M. Fabre ne l'aura pas renversé par des preuves. S'imagine-t-il, cet homme qui a passé une moitié de sa vie à contredire l'autre moitié, que sa parole soit une preuve suffisante pour détruire l'affirmation solennelle et publique de vénérés Pasteurs qui n'ont d'autre intérêt que celui de la vérité !

M. Fabre, vous avez prétendu que la 2e circulaire a été désavouée par l'un des prêtres du comté. Nous vous sommons de prouver votre avancé. Vos ruses ne passeront pas inaperçues, vous ne bernerez pas impudemment la population, et vous ne réussirez pas à fausser l'opinion publique par vos fables malséantes.

Vous avez prétendu que " le mardi, jour de
" fête, MM. Cazeau. Tremblay et Racine (sic !)
" firent de nouvelles instances auprès des autres
" curés, leurs innocents complices, et parvin-

“ rent à vous dénoncer comme un fauteur de “ désordre et de corruption. ” Prouvez encore cet avancé, Le mardi, jour de fête, chacun de ces vénérables prêtres s'acquittait des fonctions de son ministère et ne pensait point à vous, ne s'occupait nullement de votre candidature.

Vous dites : “ La plupart des curés se repen- “ taient d'un acte qui avait soulevé la désappro- “ bation générale. ” Quelques-uns de ces curés, M. Fabre, ont atteint un âge avancé. Vous les surprendrez difficilement en faute d'étourderie. Dites-nous, s'il vous plaît, les noms des “ repentants. ” Nous nions le fait que vous avancez, et qui équivaut à une injure. Donnez vos preuves

Vous prétendez que “ la plupart des curés “ cabalaient en personne. ” Immense calomnie ! Citez-nous un seul cas où une démarche contre vous ait été faite par l'un d'eux. Quelques électeurs ont bien pu, “ comme c'était leur droit, demander à leurs pasteurs un conseil; mais prouvez qu'il y ait eu par ceux-ci quelques démarches et de la cabale. ”

“ MM. Caron et Garneau avaient été, dites- “ vous, invités à diner au presbytère de Lorette,” Nous vous l'avons déjà dit, cela est faux. Où sont là encore vos preuves ? Mais ce qui est vrai, c'est que vous les avez hypocritement suivis là, pour donner le change aux électeurs, et faire croire que vous étiez en bons termes avec les prêtres réunis au presbytère et que vous teniez à leur présenter vous aussi vos hommages. Nous connaissons d'autres manéges de ce genre, exercés par les vôtres. Nous les tenons en réserve, pour servir au besoin à faire connaître les Tartuffes.

M. Fabre, vous avez donc, d'après votre propre aveu, consacré des centaines de piastres à corrompre les électeurs, à acheter les consciences, à répandre l'alcool et enivrer les populations. Non content de cela, et sous prétexte de défendre votre cause, vous avez odieusement calomnié M. l'administrateur du diocèse ; vous avez injurié celui qui a passé sa vie à faire le bien, à secourir les malheureux, et pour lequel toutes les croyances ont le plus profond respect vous avez de plus outragé un clergé vénérable et vénéré, dont le crime est d'avoir fait courageusement son devoir ; vous avez consacré de longues pages à mentir effrontément, à ternir aux yeux du pays des réputation intactes ; il vous reste " à porter infailliblement la peine de votre " iniquité. "

Cette peine, la voici : vos amis rougissent de vous ; et les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, vous appelleront calomniateur et insulteur de prêtres.

Quant aux vénérables prêtres que vous avez outragés, " ils ne craignent pas les clameurs " des hommes pervers." Votre but, M. Fabre, est de les lasser à force de calomnies. Mais vous faites une erreur grossière : vos mensonges, vos insultes et vos criailleries ne les empêcheront jamais de remplir leur devoir de prêtre et de citoyen.

FIN.

M. Fabre, vous n'avez donc, d'après votre propre aveu, consacré des expériences [illegible] à [illegible] les [illegible], à [illegible] ses-sen-[illegible] et sur les applications, [illegible] de ceux [illegible] résulte de démon-[illegible] calom-nié [illegible] du [illegible]; vous avez [illegible] celui qui [illegible] le bon [illegible] des [illegible], et pour lequel [illegible] plus profondément [illegible] contra-[illegible] vous avez consacré ce [illegible] (sur [illegible]; il [illegible] la peine de [illegible].

C'est [illegible] vos [illegible] songiez de [illegible] part qu'[illegible] vous [illegible] calom-[illegible].

Quant aux [illegible] que vous avez [illegible], ils ne [illegible] des [illegible] des [illegible]. Votre but, M. Fabre, est de les lasser à force de [illegible]. Mais vous êtes [illegible]; vos [illegible] ges, vos insultes et vos calomnies ne [illegible] jamais [illegible].

Fin.